

Exercer la saine gestion de la copropriété c'est aussi...

Des copropriétés plus sécuritaires

PRÉVENTION D'INCENDIE (#2)

Notre deuxième article sur la prévention incendie nous amène à traiter de l'équipement que doit normalement fournir la copropriété et les principaux points que se doit de vérifier tout gestionnaire responsable.

Parmi les principaux éléments que devraient constituer notre système de prévention incendie, il y a avant tout le système de gicleurs, pièce maîtresse de lutte contre l'incendie; ce système, de même que l'ensemble des détecteurs de chaleur et de fumée ainsi que le système d'alarme incendie doivent être vérifiés aux moins une fois l'an par une firme reconnue. À noter que la sonnerie du système d'alarme doit être assez puissante pour être entendue par tous les occupants de l'immeuble. Il est essentiel que les pièces soient entretenues, vérifiées en tout temps prêt à remplir leur fonction en cas de besoin.

Les extincteurs sont-ils fonctionnels et en nombre suffisant? Le système d'éclairage d'urgence est-il régulièrement vérifié? Les luminaires "sortie" sont-ils en tout temps éclairés et reliés à un système d'urgence? Le bon fonctionnement de la génératrice est-il vérifié hebdomadairement et cette vérification colligée dans un registre gardé près de la génératrice?

Est-ce que quotidiennement les chemins d'accès aux issues sont vérifiés et gardés libre de tout obstacle? Les portes coupe-feu se referment-elles automatiquement et restent-elles fermées comme elles se doivent? Garde-t-on un espace libre d'au moins 18 pouces sous les têtes de gicleurs?

Enfin, a-t-on prévu un plan d'évacuation aléatoire pour tout immeuble de plus de huit logements et de plus de 2 étages ainsi que ceux de plus de 30 logements énonçant les mesures arrêtées par le Syndicat des copropriétaires afin d'assurer l'évacuation et la survie de tous les occupants en cas de sinistre? Tous les occupants en sont-ils informés?

Si vous avez répondu affirmativement à toutes ces questions vous avez pris les moyens pour sécuriser la vie des occupants de votre copropriété. Si non de grâce, voyez-y, ne jouez pas avec le feu, c'est une question de vie ou de mort.

Notes: - Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.